

FONDS DE PLACEMENT GARANTI

Aperçus des fonds

RÉGIME MILLÉNIA III – NOUVELLE-ÈRE – SÉRIE 3

Renseignements financiers au **31 décembre 2024** (à moins d'indication contraire)

Les pages suivantes contiennent la description de chaque fonds offert en vertu du contrat Millénia III – Nouvelle Ère, pour les Titulaires ayant choisi la série 3. L'aperçu du fonds vous donne une idée de ce dans quoi le fonds investit, de ses rendements et des frais qui peuvent s'appliquer.

Nous vous présentons des renseignements sur les rendements de nos fonds, y compris des tableaux, des diagrammes et des graphiques. Ces tableaux indiquent les principaux renseignements financiers relatifs à chacun de ces fonds et visent à vous aider à comprendre leur performance depuis leur établissement.

Les aperçus des fonds ne sont pas complets sans les rubriques « Et si je change d'idée ? » et « Renseignements supplémentaires » ci-dessous.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez annuler tout dépôt additionnel effectué au titre du contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'au nouveau dépôt.

Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérerez votre dépôt ou un montant équivalent à sa valeur, si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne concerne que le dépôt en cause et comprend le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter à votre contrat et à votre notice explicative Millénia III – Nouvelle Ère. Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Desjardins Sécurité financière

Adresse postale :

1150, rue de Claire-Fontaine
Québec (Québec) G1R 5G4

Site Internet : desjardinsassurancevie.com

Courriel : fpgserviceclients@dsf.ca

Téléphone : 1 877 647-5435

Télécopieur : 1 888 926-2987

Table des matières

DSF FPG – Marché monétaire	3
DSF FPG – Obligations canadiennes	6
DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotentiel	9
DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotentiel	12
DSF FPG – Canadien Équilibré – Fidelity	15
DSF FPG – Global Équilibré – Jarislowsky Fraser	18
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital	21
DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotentiel	24
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI	27
DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect	30
DSF FPG – Croissance – Franklin Quotentiel	33
DSF FPG – Équilibré de dividendes – Desjardins (auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)	36
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins	39
DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser	42
DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord ^{MD} ...	45
DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)	48
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	51
DSF FPG – Sociétés canadiennes à petite capitalisation – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)	54
DSF FPG – Actions américaines – MFS	57
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins	60
DSF FPG – Actions mondiales – MFS	63
DSF FPG – Actions internationales – MFS	66

^{MD} Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 3: 14 décembre 1998

Valeur totale (en milliers) :

Série 3: 1 962

Valeur liquidative par Part :

Série 3: 6,93

Nombre de Parts en circulation**(en milliers) :**

Série 3: 283

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3: 1,75 %

Gestionnaire de portefeuille :Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.**Taux de rotation du portefeuille****(du Fonds sous-jacent) :**

603,00 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

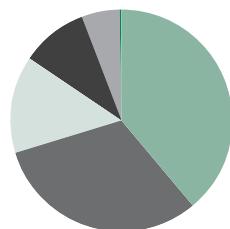
Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Marché monétaire. Le Fonds sous-jacent investit dans des acceptations bancaires et des bons du Trésor canadiens.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,750 %, 2025-03-07	9,4 %
Banque Scotia, 5,500 %, 2025-12-29	6,8 %
Province de l'Alberta, Billet à Ordre de Dette, 2025-05-26	5,1 %
Bons du Trésor, province de l'Ontario, 2025-09-10	4,4 %
Banque Toronto-Dominion, taux variable, 2025-01-31	3,9 %
Pure Grove Funding Trust, papier commercial, 2025-01-07	3,8 %
CDP Financial, papier commercial, 2025-03-12	3,7 %
Daimler Trucks Financial, 5,180 %, 2025-09-19	3,7 %
Banque de Montréal, taux variable, 2025-04-28	3,3 %
Banque Toronto-Dominion, 4,344 %, 2026-01-27	2,7 %
TOTAL	46,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 49

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 38,9 % Papier commercial
- 31,6 % Obligations à taux fixe
- 14,2 % Obligations à taux flottant
- 9,7 % Bons du Trésor
- 5,5 % Billets à escompte
- 0,1 % Encaisse / Marché monétaire

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

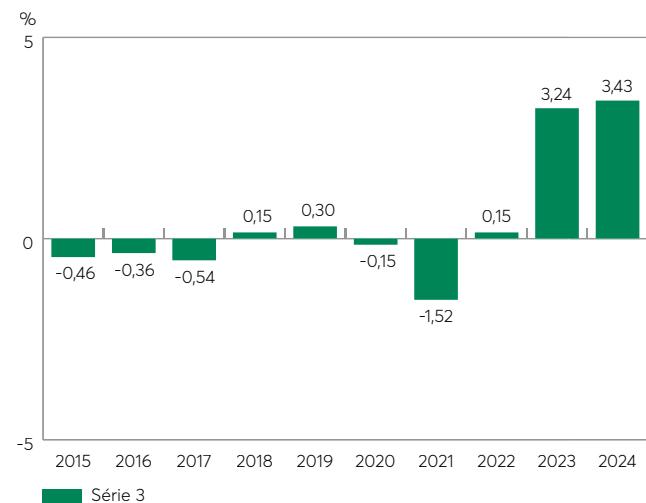
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 14 décembre 1998 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 272 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

1,75 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,20 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,20 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 octobre 2015
Série 3 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 2 512

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 4,48

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 3 : 561

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 2,60 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

170,00 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

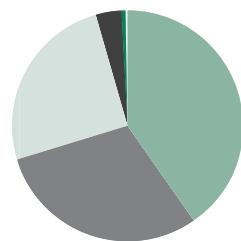
Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Obligations canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations de gouvernements et de sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Gouvernement du Canada, 3,250 %, 2034-12-01	5,1%
Gouvernement du Canada, 4,000 %, 2026-05-01	3,4%
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 2031-06-01	2,9%
Province de Québec, 5,000 %, 2041-12-01	2,5%
Gouvernement du Canada, 3,500 %, 2029-09-01	2,1%
Province de l'Ontario, 4,700 %, 2037-06-02	2,1%
Province de l'Ontario, 3,650 %, 2033-06-02	1,6%
Province de l'Ontario, 4,650 %, 2041-06-02	1,5%
Province de l'Ontario, 3,800 %, 2034-12-02	1,5%
Province de Québec, 3,500 %, 2045-12-01	1,5%
TOTAL	24,2%

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 482

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 40,4 % Obligations de sociétés
- 30,2 % Obligations fédérales
- 25,3 % Obligations provinciales
- 3,7 % Obligations municipales
- 0,6 % Encaisse / Marché monétaire
- 0,2 % Instruments financiers dérivés

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

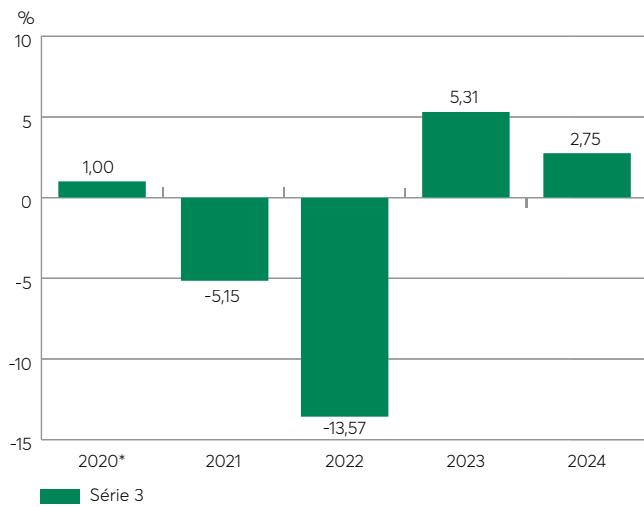
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 896 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -2,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis le 16 novembre 2020, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

2,60 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL*

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000
Série 3 : 30 octobre 2000

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 1107

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 7,91

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 3 : 140

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,14 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

10,08 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

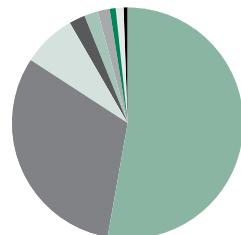
Ce fonds investit dans le Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (80 %) et d'actions (20 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds d'obligations canadiennes essentielles plus Franklin	30,8 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin	17,1 %
Fonds d'obligations essentielles internationales Franklin ClearBridge	12,0 %
Fonds d'obligations à duration courte canadiennes Franklin	5,7 %
Fonds d'optimisation du revenu mondial durable Franklin Brandywine	4,7 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	4,4 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	3,0 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge	2,8 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	2,3 %
FNB SPDR Portfolio S&P 500 Value	2,2 %
TOTAL	85,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 52,9 % Canada
- 31,3 % États-Unis
- 7,7 % Autres
- 2,1 % Encaisse / Marché monétaire
- 2,0 % Royaume-Uni
- 1,5 % Japon
- 1,1 % Amérique latine / Caraïbes
- 0,9 % Bassin du Pacifique
- 0,5 % Chine

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

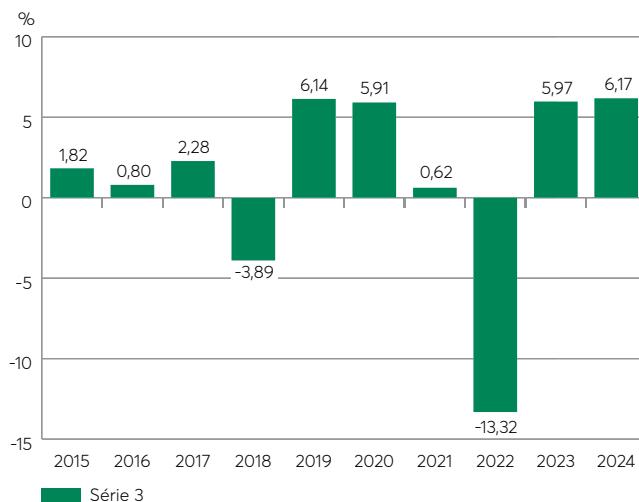
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 30 octobre 2000 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 582 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,14 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL*

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000
Série 3 : 30 octobre 2000

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 2 716

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 8,02

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 3 : 338

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,18 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

12,19 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

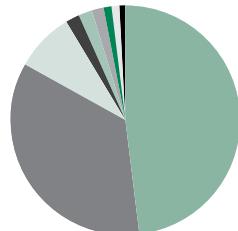
Ce fonds investit dans le Portefeuille équilibré de revenu Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (60 %) et d'actions (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds d'obligations canadiennes essentielles plus Franklin	24,7 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin	13,7 %
Fonds d'obligations essentielles internationales Franklin ClearBridge	9,0 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	6,8 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	4,7 %
Fonds d'obligations à duration courte canadiennes Franklin	4,6 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge	4,4 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	3,5 %
Fonds d'optimisation du revenu mondial durable Franklin Brandywine	3,5 %
FNB SPDR Portfolio S&P 500 Value	3,4 %
TOTAL	78,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 48,1 % Canada
- 35,2 % États-Unis
- 8,1 % Autres
- 2,1 % Encaisse / Marché monétaire
- 1,9 % Royaume-Uni
- 1,8 % Japon
- 1,0 % Amérique latine / Caraïbes
- 1,0 % Bassin du Pacifique
- 0,8 % Chine

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

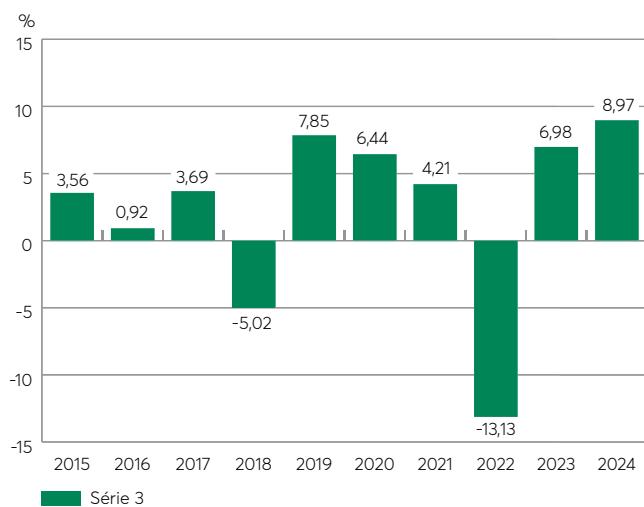
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 30 octobre 2000 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 604 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection et un potentiel de croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,18 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :Fonds : 1^{er} décembre 2008Série 3 : 1^{er} décembre 2008**Valeur totale (en milliers) :**

Série 3 : 6 007

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 13,05

Nombre de Parts en circulation**(en milliers) :**

Série 3 : 460

Taux de rotation du portefeuille :

4,80 %

Dépôt minimal :

500 \$

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,36 %

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Dans quoi le fonds investit-il ?

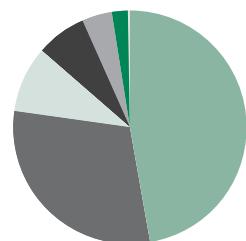
Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Équilibre Canada. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations canadiennes (40 %), des actions canadiennes (50 %) et des obligations à haut rendement (10 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Banque Royale du Canada	3,7 %
Constellation Software	3,7 %
Shopify	3,2 %
Brookfield Asset Management	2,3 %
Société Financière Manuvie	2,3 %
Fairfax Financial Holdings	2,1 %
Waste Connections	2,1 %
Canadian Natural Resources	2,0 %
WSP Global	2,0 %
Dollarama	1,9 %
TOTAL	25,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 1 772

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 47,3 % Actions canadiennes
- 30,1 % Obligations canadiennes
- 9,0 % Obligations à rendement élevé
- 7,2 % Actions internationales
- 4,1 % Obligations internationales
- 2,2 % Encaisse / Marché monétaire
- 0,1 % Autres

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

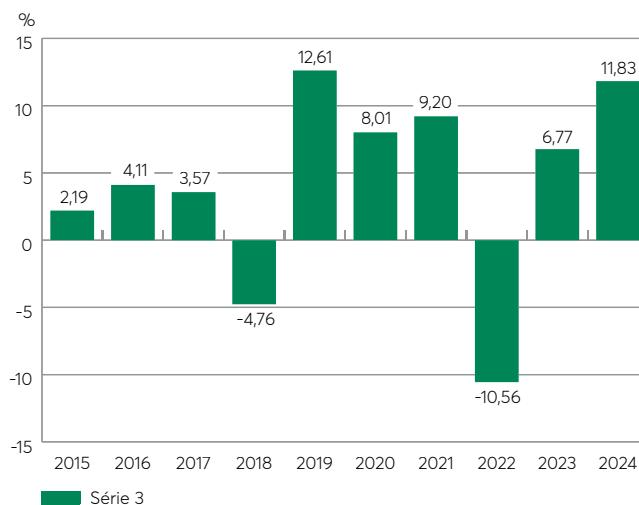
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 1^{er} décembre 2008 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 2 610 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et qui désire bénéficier d'un portefeuille diversifié dans un seul fonds.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,36 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 novembre 2003

Série 3 : 17 novembre 2003

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 4 519

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 11,15

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 3 : 405

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,39 %

Gestionnaire de portefeuille :

Jarislowsky, Fraser Limitée

Taux de rotation du portefeuille :

7,52 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

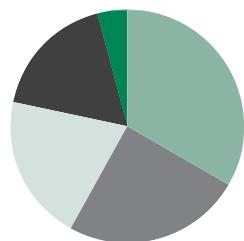
Ce fonds investit dans le Fonds global équilibré Jarislowsky Fraser. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations (43,5 %) et des actions (56,5 %) du monde entier.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds en gestion commune d'actions internationales Jarislowsky Fraser	17,1 %
Fonds d'actions de marché monétaire américain Jarislowsky Fraser	3,7 %
Fonds d'actions de marchés émergents Jarislowsky Fraser	3,2 %
Brookfield	1,7 %
Microsoft	1,5 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,4 %
Amazon.com	1,3 %
Banque de Montréal	1,2 %
Banque Scotia	1,1 %
CAE	1,1 %
TOTAL	33,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 249

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

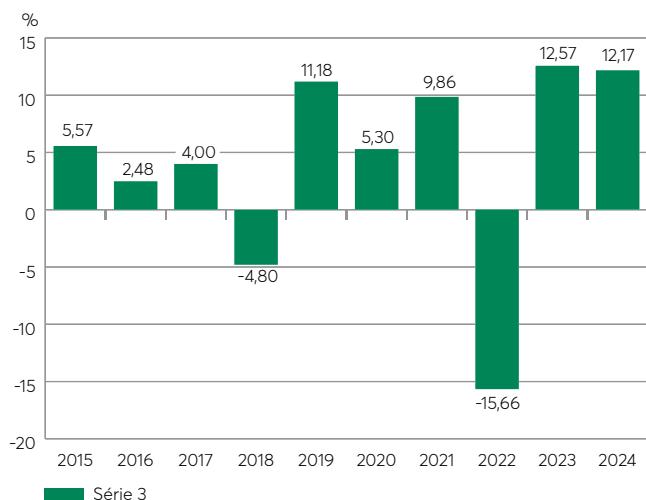
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 17 novembre 2003 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 2 230 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,39 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 3: 14 décembre 1998

Valeur totale (en milliers) :

Série 3: 9 691

Valeur liquidative par Part :

Série 3: 16,96

Nombre de Parts en circulation**(en milliers) :**

Série 3: 572

Taux de rotation du portefeuille :

37,33 %

Dépôt minimal :

500 \$

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3: 3,19 %

Gestionnaire de portefeuille :

Corporation Fiera Capital

Dans quoi le fonds investit-il ?

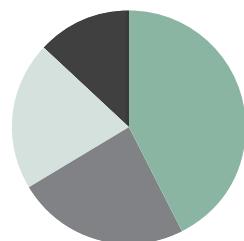
Ce fonds investit dans des obligations et des bons du Trésor canadiens (40 %) ainsi que dans des actions canadiennes (40 %) et mondiales (20 %).

Dix principaux placements

Fiera Capital Fonds d'actions mondiales, série A	13,0 %
Bons du Trésor du Canada, 3,371 %, 2025-01-30	10,1%
Bons du Trésor du Canada, 3,084 %, 2025-02-27	4,1%
Fiera Capital Fonds d'obligations municipales canadiennes à court terme, série A	3,6 %
Constellation Software	2,4 %
Dollarama	2,3 %
Metro	2,3 %
Bons du Trésor du Nouveau-Brunswick, 3,436 %, 2025-02-20	2,3 %
Province de l'Alberta, billets, 3,147 %, 2025-03-25	2,3 %
Banque Royale du Canada	2,3 %
TOTAL	44,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 181

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 42,6 % Actions canadiennes
- 23,9 % Encaisse / Marché monétaire
- 20,6 % Obligations canadiennes
- 12,9 % Autres

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

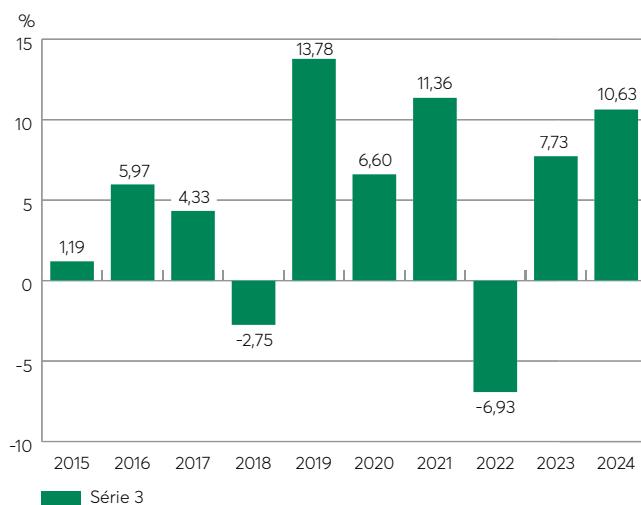
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 14 décembre 1998 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 2 692 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,19 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL*

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006

Série 3 : 11 décembre 2006

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 5 127

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 8,51

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 3 : 603

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

14,16 %

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,28 %

Dépôt minimal :

500 \$

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements

Franklin Templeton

Dans quoi le fonds investit-il ?

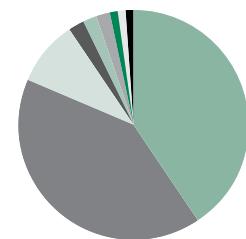
Ce fonds investit dans le Portefeuille équilibré de croissance Franklin Quotientiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (40 %) et d'actions (60 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds d'obligations canadiennes essentielles plus Franklin	16,0 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	10,0 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin	8,9 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	6,9 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge	6,5 %
Fonds d'obligations essentielles internationales Franklin Clearbridge	5,8 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	5,2 %
FNB SPDR Portfolio S&P 500 Value	5,0 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	4,7 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	4,3 %
TOTAL	73,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 40,7 % Canada
- 40,7 % États-Unis
- 9,2 % Autres
- 2,2 % Japon
- 2,1 % Encaisse / Marché monétaire
- 1,9 % Royaume-Uni
- 1,2 % Chine
- 1,1 % Bassin du Pacifique
- 0,9 % Amérique latine / Caraïbes

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

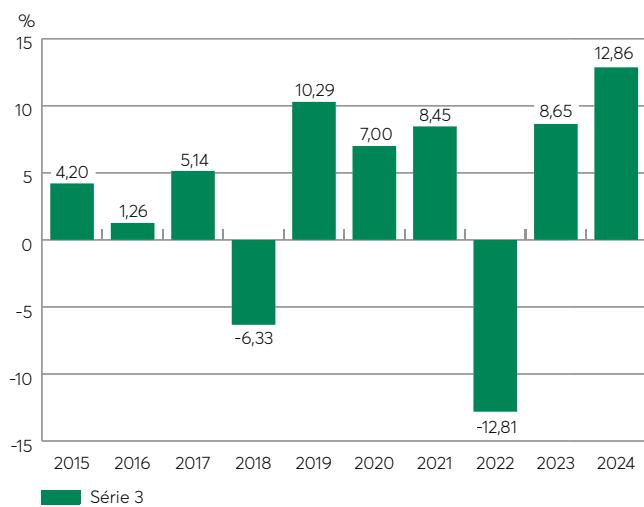
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 11 décembre 2006 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 702 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et la sécurité.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,28 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI*

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006
Série 3 : 11 décembre 2006

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 1 123

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 7,48

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 3 : 150

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,64 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :

Letko, Brosseau & Associés Inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

33,98 %

Dépôt minimal :

500 \$

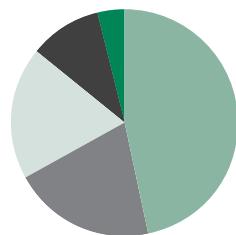
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds croissance et revenu NEI. Le Fonds sous-jacent investit dans des obligations (25 %) et des actions (75 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations canadiennes NEI, série I	20,6 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI, série I	10,3 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI, série I	10,2 %
Fonds de croissance mondiale NEI, série I	9,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,9 %
Banque Toronto-Dominion	1,9 %
Banque Scotia	1,8 %
Société Canadian Tire	1,8 %
Financière Manuvie	1,7 %
Banque Royale du Canada	1,6 %
TOTAL	62,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 65

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 46,9 % Actions canadiennes
- 20,2 % Revenu fixe
- 18,9 % Actions américaines
- 10,2 % Actions internationales
- 3,8 % Encaisse / Marché monétaire

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

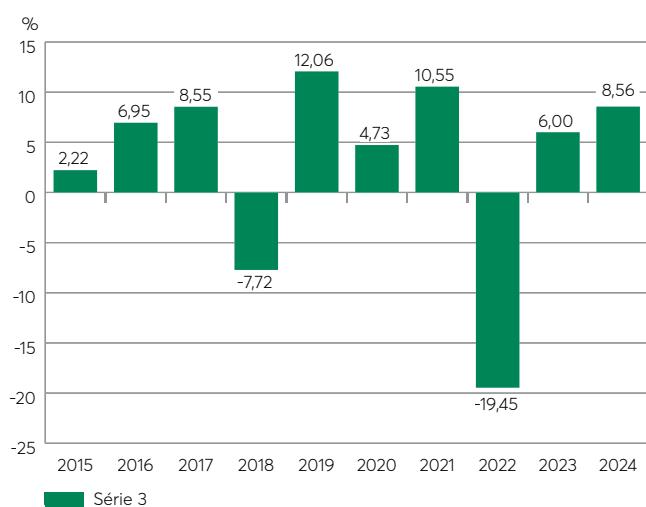
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 11 décembre 2006 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 496 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et un revenu.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DFS FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,64 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SÉLECT*

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 14 janvier 2002
Série 3 : 14 janvier 2002

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 1 185

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 11,15

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 3 : 106

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,68 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

12,95 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

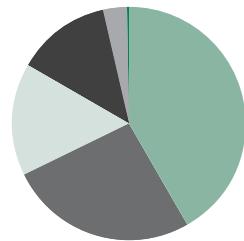
Ce fonds investit dans le Portefeuille NEI ER Sélect croissance. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (15%) et d'actions (85%). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds d'actions américaines ER NEI, série I	23,9 %
Fonds d'actions internationales ER NEI, série I	11,5 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI, série I	11,3 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI, série I	7,9 %
Fonds de valeur mondial NEI, série I	6,2 %
Fonds de croissance mondiale NEI, série I	6,1 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI, série I	5,6 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI, série I	4,8 %
Fonds d'infrastructure Propre NEI, série I	3,8 %
Fonds d'obligations canadiennes NEI, série I	3,7 %
TOTAL	84,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 178

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

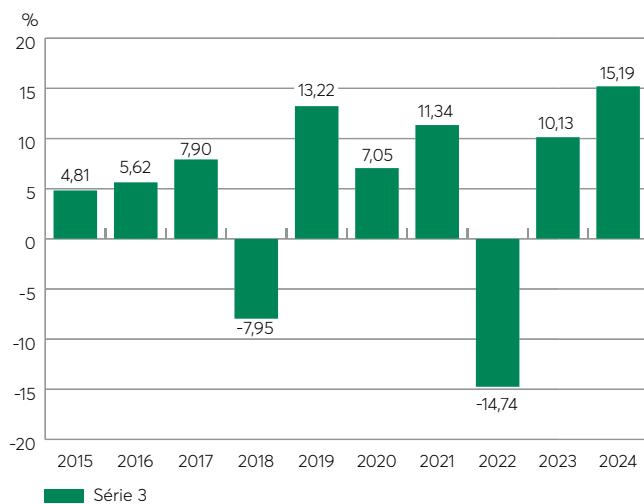
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 14 janvier 2002 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 2 230 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SELECT

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et la sécurité.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SELECT

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,68 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL*

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000
Série 3 : 30 octobre 2000

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 1 095

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 8,87

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 3 : 123

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,61 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

16,97 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

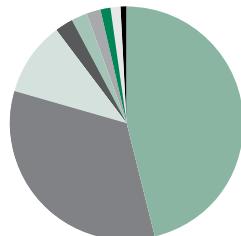
Ce fonds investit dans le Portefeuille de croissance Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	13,2 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	9,1 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge	8,6 %
Fonds d'obligations canadiennes essentielles plus Franklin	7,2 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	6,9 %
FNB SPDR Portfolio S&P 500 Value	6,6 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	6,2 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	5,7 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	5,3 %
Fonds d'opportunités américaines Franklin	4,7 %
TOTAL	73,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 46,3 % États-Unis
- 33,3 % Canada
- 10,2 % Autres
- 2,6 % Japon
- 2,1 % Encaisse / Marché monétaire
- 1,9 % Royaume-Uni
- 1,6 % Chine
- 1,2 % Bassin du Pacifique
- 0,8 % Amérique latine / Caraïbes

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

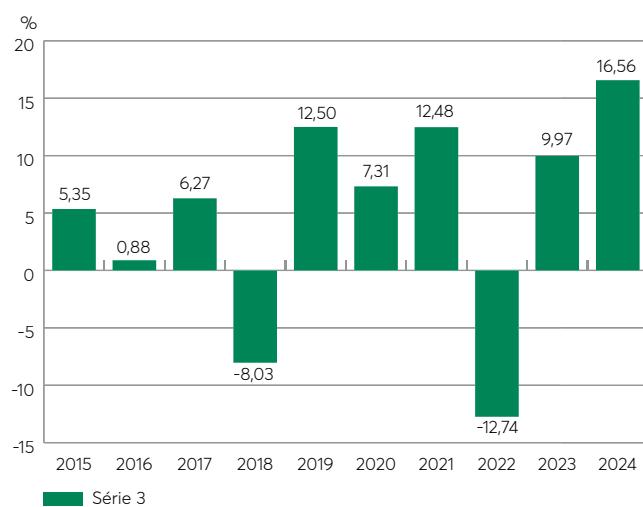
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 30 octobre 2000 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 774 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,61%

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS (auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 23 septembre 2019

Série 3 : 23 septembre 2019

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 15 188

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 6,42

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 3 : 2 366

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,11 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

89,20 %

Dépôt minimal :

500 \$

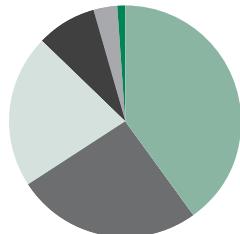
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Équilibré de dividendes. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres productifs de revenu qui peuvent inclure, entre autres, des titres de participation qui versent des dividendes, des obligations gouvernementales et d'entreprises, des titres de fiducies de revenu et d'autres titres, principalement d'émetteurs canadiens.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	4,1%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,3 %
Banque de Montréal	2,3 %
Banque Scotia	2,1 %
Enbridge	2,1 %
Canadien Pacifique Kansas City	2,0 %
Brookfield Infrastructure Partners	1,9 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 2034-12-01	1,8 %
Canadian Natural Resources	1,6 %
Gouvernement du Canada, 4,000 %, 2026-05-01	1,6 %
TOTAL	22,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 345

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 40,1 % Actions canadiennes
- 25,9 % Obligations canadiennes
- 21,4 % Actions américaines
- 8,3 % Actions internationales
- 3,3 % Encaisse / Marché monétaire
- 1,0 % Titres adossés à des créances hypothécaires

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

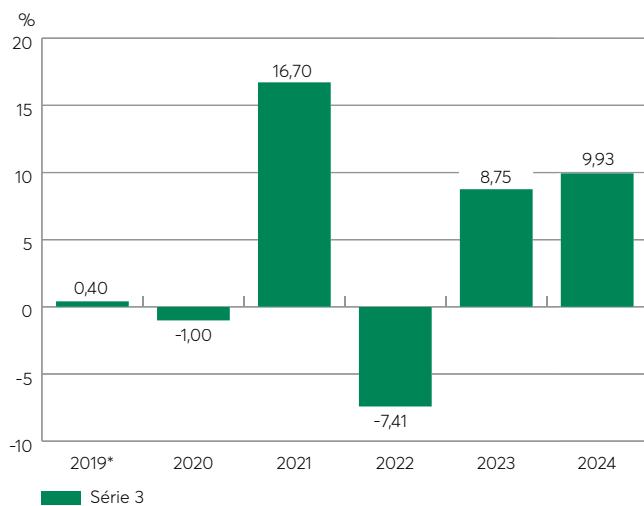
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 284 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis le 23 septembre 2019, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS (auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu de dividendes et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS

(auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,11 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,40 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,40 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 3 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 75

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 6,93

**Nombre de Parts en circulation
(en milliers) :**

Série 3 : 11

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,23 %

Gestionnaire de portefeuille :Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.**Taux de rotation du portefeuille
(du Fonds sous-jacent) :**

60,70 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

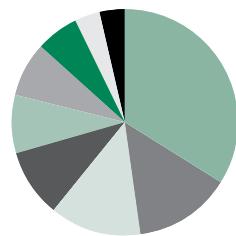
Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Banque Royale du Canada	6,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,9 %
Banque Toronto-Dominion	4,2 %
Brookfield	4,2 %
Banque de Montréal	4,1 %
Canadien Pacifique Kansas City	3,4 %
Constellation Software	3,3 %
Shopify	3,1 %
Canadian Natural Resources	3,1 %
Enbridge	3,0 %
TOTAL	39,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 69

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 33,9 % Services financiers
- 13,9 % Produits industriels
- 13,3 % Énergie
- 9,5 % Technologies de l'information
- 8,4 % Matériaux
- 7,9 % Autres
- 6,0 % Consommation de base
- 3,6 % Consommation discrétionnaire
- 3,5 % Services publics

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

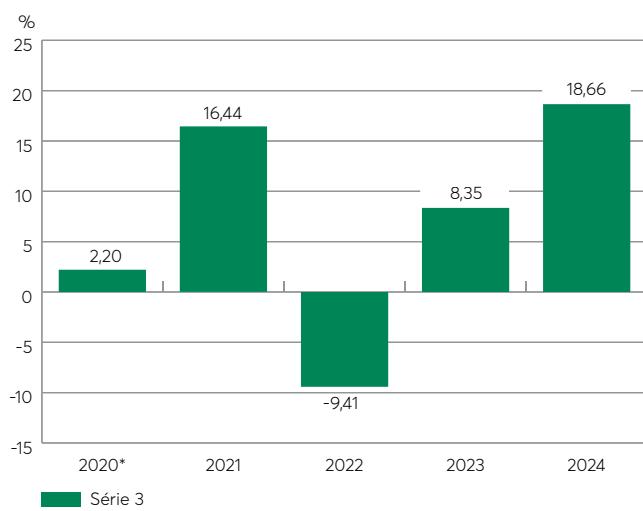
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 386 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme en investissant dans un fonds d'actions canadiennes de base.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement												
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.												
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: <table><tbody><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></tbody></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.				
Moins de 1 an	3,0 %													
Moins de 2 ans	2,5 %													
Moins de 3 ans	2,0 %													
3 ans ou plus	0,0 %													
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: <table><tbody><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>3,5 %</td></tr><tr><td>5 ans et plus</td><td>0,0 %</td></tr></tbody></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,5 %	Moins de 4 ans	4,0 %	Moins de 5 ans	3,5 %	5 ans et plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %													
Moins de 2 ans	5,0 %													
Moins de 3 ans	4,5 %													
Moins de 4 ans	4,0 %													
Moins de 5 ans	3,5 %													
5 ans et plus	0,0 %													

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,23 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 5 décembre 2005

Série 3 : 5 décembre 2005

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 1 916

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 11,37

Nombre de Parts en circulation**(en milliers) :**

Série 3 : 168

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,57 %

Gestionnaire de portefeuille :

Jarislowsky, Fraser Limitée

Taux de rotation du portefeuille**(du Fonds sous-jacent) :**

23,78 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

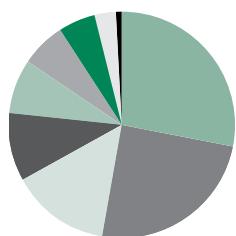
Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Jarislowsky Fraser. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Brookfield	7,0 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	6,0 %
Banque de Montréal	4,8 %
Banque Scotia	4,5 %
CAE	4,4 %
TC Énergie	3,9 %
AtkinsRealis Group	3,7 %
Intact Corporation financière	3,4 %
Open Text Corporation	3,3 %
WSP Global	3,3 %
TOTAL	44,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 36

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

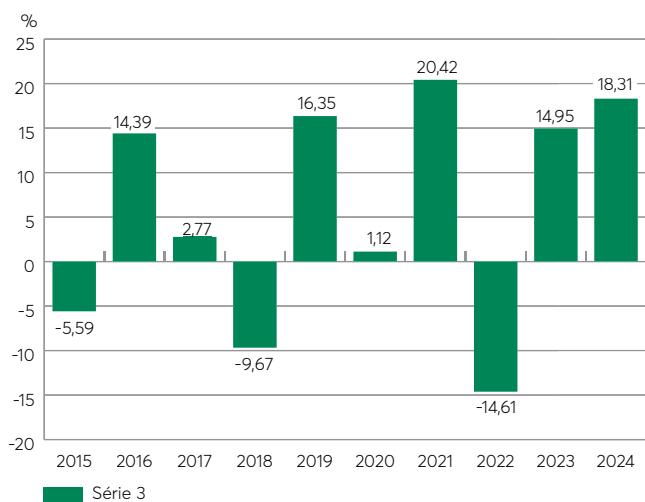
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 5 décembre 2005 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 2 274 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds)

3,57 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 1^{er} décembre 2008

Série 3 : 1^{er} décembre 2008

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 1 952

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 18,22

Nombre de Pparts en circulation (en milliers) :

Série 3 : 107

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,58 %

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille :

11,87 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

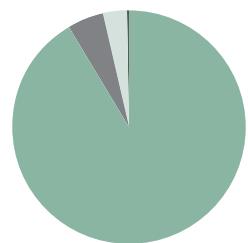
Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD}. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites, moyennes et grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Banque Royale du Canada	5,5 %
Banque Toronto-Dominion	4,4 %
Alimentation Couche-Tard	3,8 %
Fairfax Financial Holdings	3,8 %
Shopify	3,5 %
Mines Agnico Eagle	3,4 %
Constellation Software	3,3 %
Canadian Natural Resources	3,2 %
Intact Corporation financière	3,2 %
AtkinsRealis Group	3,1 %
TOTAL	37,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 123

Répartition des placements au 31 décembre 2024



■ 91,4 % Actions canadiennes
■ 5,2 % Actions internationales
■ 3,3 % Encaisse / Marché monétaire
■ 0,1 % Autres

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

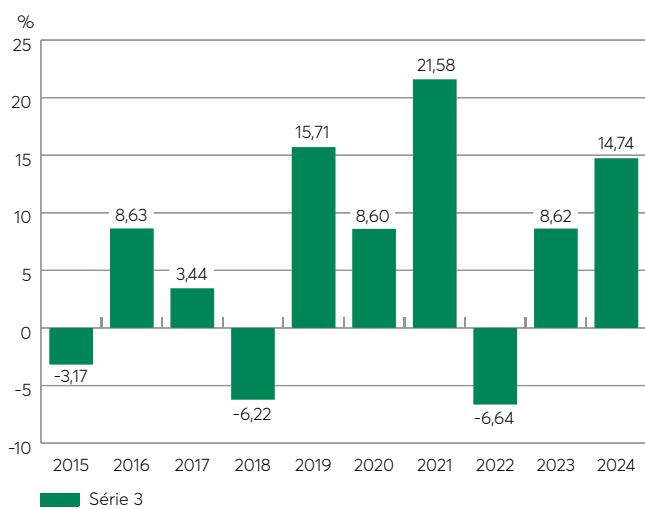
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 1^{er} décembre 2008 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 3 644 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



^{MD} Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et un risque modéré.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement												
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.												
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: <table><tbody><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></tbody></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.				
Moins de 1 an	3,0 %													
Moins de 2 ans	2,5 %													
Moins de 3 ans	2,0 %													
3 ans ou plus	0,0 %													
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: <table><tbody><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>3,5 %</td></tr><tr><td>5 ans et plus</td><td>0,0 %</td></tr></tbody></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,5 %	Moins de 4 ans	4,0 %	Moins de 5 ans	3,5 %	5 ans et plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %													
Moins de 2 ans	5,0 %													
Moins de 3 ans	4,5 %													
Moins de 4 ans	4,0 %													
Moins de 5 ans	3,5 %													
5 ans et plus	0,0 %													

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,58 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE* (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 3 : 17 avril 2000

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 12 213

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 19,12

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :
Série 3 : 639

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,59 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :
24,65 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

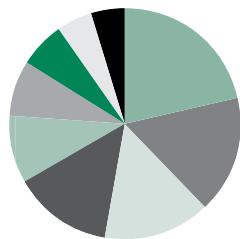
Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et de grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Banque Royale du Canada	5,3 %
Banque Toronto-Dominion	5,1 %
Brookfield	4,2 %
Banque de Montréal	4,1 %
Canadien Pacifique Kansas City	3,8 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,8 %
Alimentation Couche-Tard	3,6 %
Fortis	3,5 %
Franco-Nevada Corporation	2,7 %
Metro	2,6 %
TOTAL	38,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 53

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 21,5 % Services financiers
- 16,5 % Produits industriels
- 14,8 % Énergie
- 13,9 % Autres
- 9,5 % Consommation de base
- 7,9 % Services publics
- 6,2 % Technologies de l'information
- 5,1 % Matériaux
- 4,6 % Communications

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

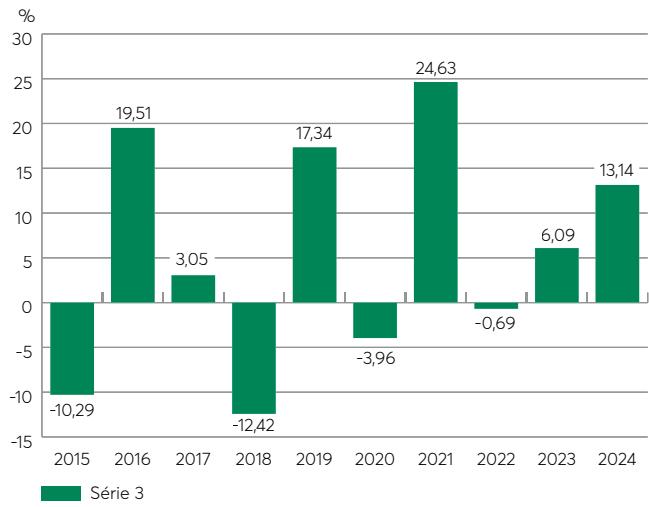
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 17 avril 2000 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 3 824 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,59 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI*

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006
Série 3 : 11 décembre 2006

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 953

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 7,78

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 3 : 122

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,85 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :

Gestion de placements Hillsdale

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

158,87 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

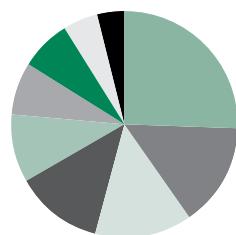
Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

CES Energy Solutions	4,9 %
Propel Holdings	3,4 %
MDA Space	3,4 %
Enerflex	3,4 %
Methanex	3,3 %
CI Financial	3,1 %
Torex Gold Resources	3,1 %
OceanaGold	3,0 %
Dundee Precious Metals	3,0 %
Docebo	2,9 %
TOTAL	33,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 81

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 25,7 % Matériaux
- 14,8 % Produits industriels
- 13,7 % Énergie
- 12,7 % Services financiers
- 9,7 % Soins de santé
- 7,3 % Autres
- 7,3 % Technologies de l'information
- 5,1 % Consommation de base
- 3,7 % Consommation discrétaire

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

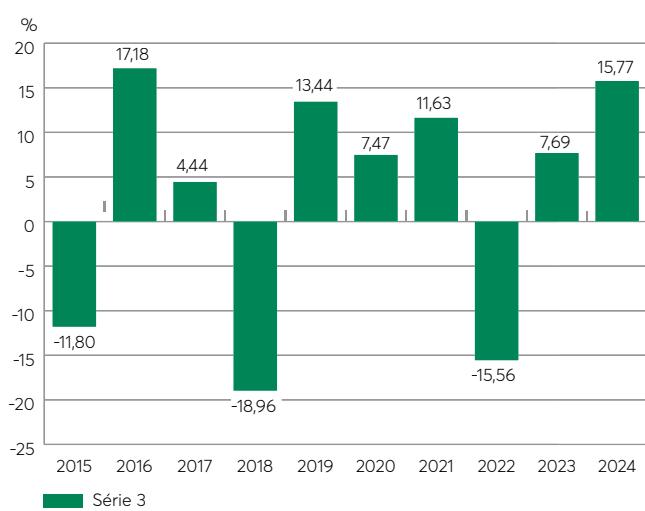
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 11 décembre 2006 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 556 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement												
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.												
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: <table><tbody><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></tbody></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.				
Moins de 1 an	3,0 %													
Moins de 2 ans	2,5 %													
Moins de 3 ans	2,0 %													
3 ans ou plus	0,0 %													
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: <table><tbody><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>3,5 %</td></tr><tr><td>5 ans et plus</td><td>0,0 %</td></tr></tbody></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,5 %	Moins de 4 ans	4,0 %	Moins de 5 ans	3,5 %	5 ans et plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %													
Moins de 2 ans	5,0 %													
Moins de 3 ans	4,5 %													
Moins de 4 ans	4,0 %													
Moins de 5 ans	3,5 %													
5 ans et plus	0,0 %													

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,85 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE*

(auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 3 : 17 avril 2000

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 2 025

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 17,54

Nombre de Parts en circulation
(en milliers) :

Série 3 : 115

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,79 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille
(du Fonds sous-jacent) :

28,48 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

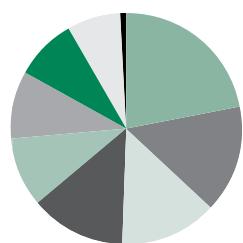
Ce fonds investit dans le Fonds de sociétés canadiennes à petite capitalisation Franklin ClearBridge. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites et moyennes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Atco	3,8 %
Banque canadienne de l'Ouest	3,7 %
EQB	3,5 %
Kelt Exploration	3,5 %
Headwater Exploration	3,4 %
AltaGas	3,3 %
Propel Holdings	3,3 %
Descartes Systems Group	3,2 %
Winnipeg	3,1 %
Parex Resources	2,9 %
TOTAL	33,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 45

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 22,0 % Énergie
- 15,1 % Produits industriels
- 13,7 % Matériaux
- 13,1 % Services financiers
- 9,8 % Immobilier
- 9,5 % Technologies de l'information
- 8,6 % Services publics
- 7,4 % Consommation de base
- 0,8 % Autres

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

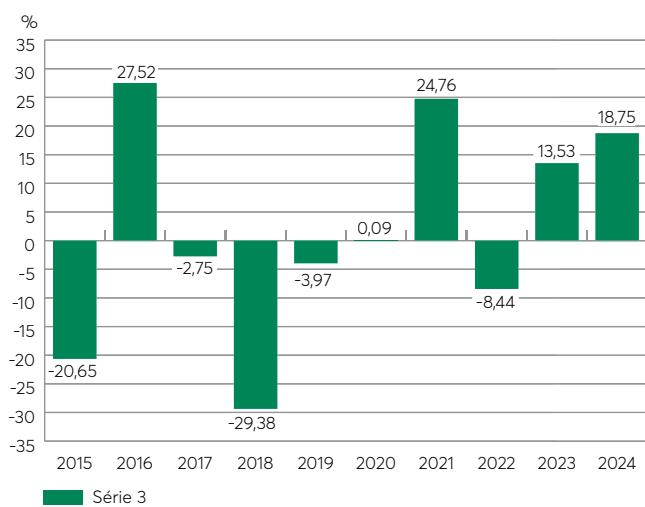
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 17 avril 2000 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 3 508 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE

(auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE

(auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,79 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000

Série 3 : 17 avril 2000

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 5 311

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 15,31

Nombre de Parts en circulation**(en milliers) :**

Série 3 : 347

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,68 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements

Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille**(du Fonds sous-jacent) :**

25,00 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

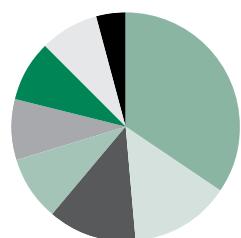
Ce fonds investit dans le Fonds d'actions américaines Core MFS. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Microsoft	8,2 %
Alphabet	5,6 %
NVIDIA	5,5 %
Amazon.com	5,3 %
Apple	4,5 %
JPMorgan Chase & Co.	2,8 %
Visa	2,7 %
Salesforce	2,6 %
Fiserv	2,2 %
ConocoPhillips Company	2,0 %
TOTAL	41,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 64

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 28,2 % Technologies de l'information
- 18,2 % Services financiers
- 11,6 % Produits industriels
- 10,4 % Soins de santé
- 7,4 % Consommation discrétionnaire
- 7,1 % Consommation de base
- 7,1 % Communications
- 6,6 % Autres
- 3,4 % Services publics

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

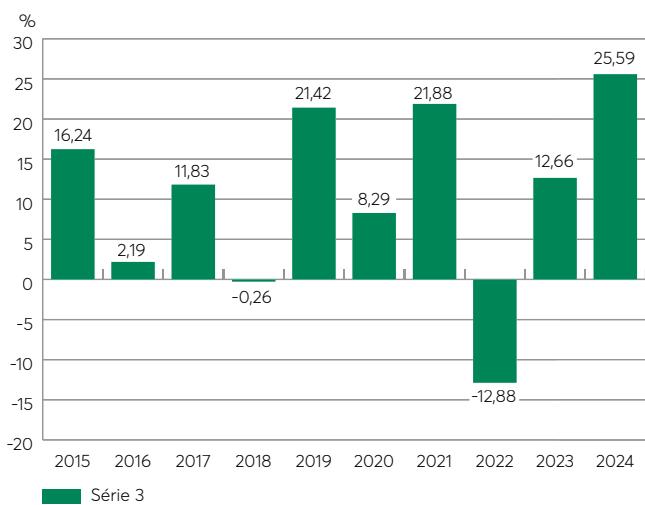
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 17 avril 2000 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 3 062 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DFS FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,68 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 3 : 14 décembre 1998

Valeurs totale (en milliers) :

Série 3 : 2 291

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 15,79

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 3 : 145

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,19 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Wellington Management Canada ULC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

33,70 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

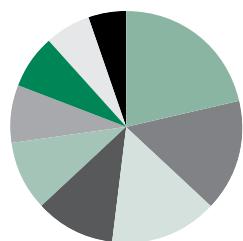
Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions américaines valeur. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

JPMorgan Chase & Co.	4,4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,4 %
UnitedHealth Group	3,3 %
Wells Fargo & Company	3,0 %
Bank of America	2,6 %
American Express	2,3 %
Gilead Sciences	2,2 %
Unilever, CAAE	2,1 %
Honeywell International	2,1 %
Lockheed Martin	2,0 %
TOTAL	27,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 67

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 21,5 % Services financiers
- 15,5 % Autres
- 15,0 % Soins de santé
- 11,1 % Produits industriels
- 9,7 % Technologies de l'information
- 8,1 % Consommation de base
- 7,5 % Énergie
- 6,5 % Services publics
- 5,1 % Communications

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

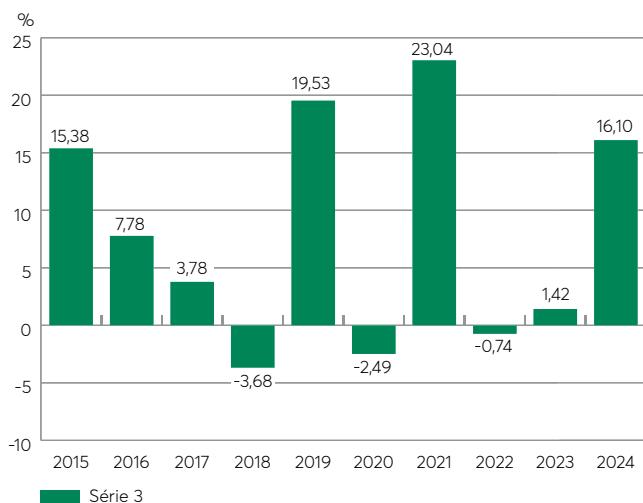
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 14 décembre 1998 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 2 083 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,19 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 29 octobre 2007
Série 3: 1^{er} décembre 2008

Valeur totale (en milliers) :

Série 3: 3 407

Valeur liquidative par Part :

Série 3: 9,03

**Nombre de Parts en circulation
(en milliers) :**

Série 3: 377

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3: 3,31 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements
Canada Limitée

**Taux de rotation du portefeuille
(du Fonds sous-jacent) :**

23,00 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

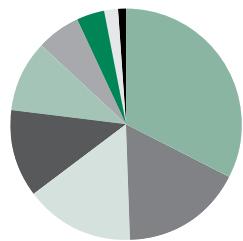
Ce fonds investit dans le Fonds mondial de recherche MFS. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de sociétés américaines, européennes et asiatiques.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Microsoft	4,9 %
Amazon.com	3,7 %
NVIDIA	3,6 %
Alphabet	3,5 %
Visa	2,6 %
Meta Platforms	2,5 %
Apple	1,6 %
Salesforce	1,5 %
PNC Financial Services	1,3 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, CAAE	1,3 %
TOTAL	26,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 76

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

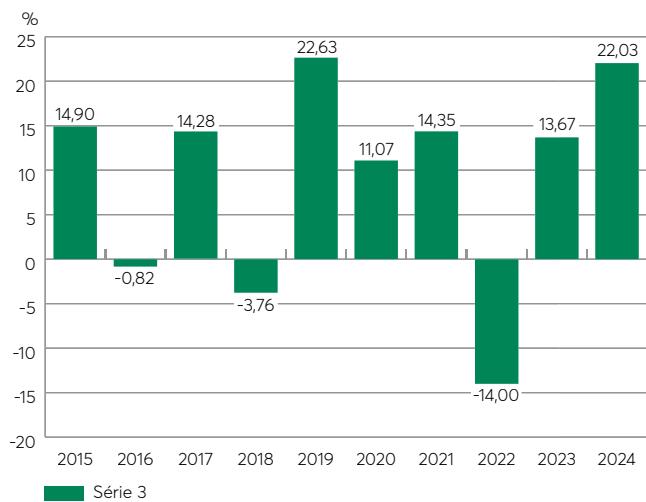
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 1^{er} décembre 2008 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 3 382 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 7,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital tout en tolérant de faibles variations de valeur. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables Option A	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)* Option B	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)* Option C	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,31%

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III – NOUVELLE ÈRE (SÉRIE 3)

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 3: 14 décembre 1998

Valeur totale (en milliers) :

Série 3: 3 083

Valeur liquidative par Part :

Série 3: 10,47

Nombre de Parts en circulation**(en milliers) :**

Série 3: 294

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3: 3,62 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements

Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille**(du Fonds sous-jacent) :**

19,00 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

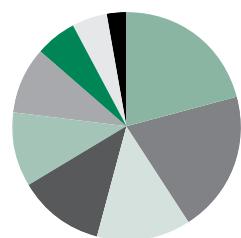
Ce fonds investit dans le Fonds d'actions internationales MFS II. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises d'Europe et d'Extrême-Orient.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Schneider Electric	3,1%
SAP SE	3,0%
Hitachi	2,9%
Compass Group PLC	2,6%
Air Liquide	2,5%
Deutsche Boerse AG	2,3%
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, CAAE	2,3%
Roche Holding AG	2,2%
Nestlé	2,0%
Compagnie Financière Richemont	1,9%
TOTAL	24,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 135

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

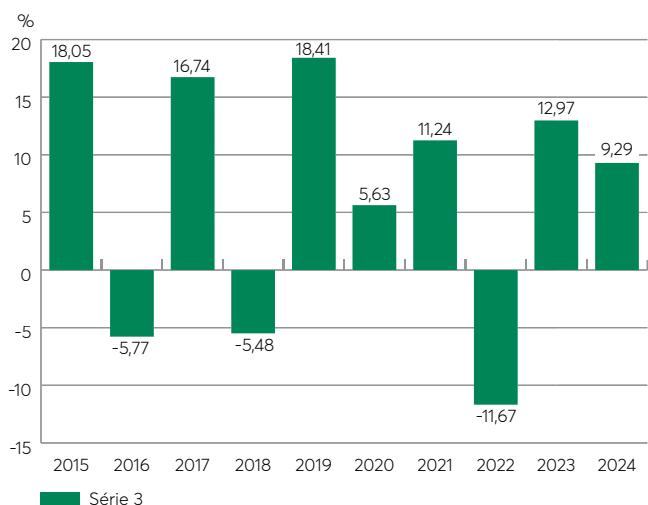
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 14 décembre 1998 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 649 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucun frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants: Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)

3,62 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (5 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucun autre frais liés au Régime Millénia III – Nouvelle Ère.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

Desjardins, un nom qui inspire confiance !

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays.

Il jouit d'excellentes cotes de crédit comparables à celles de plusieurs grandes banques canadiennes et même internationales. Cela lui vaut notamment d'être reconnu parmi les institutions financières les plus solides dans le monde selon le magazine *The Banker*.

desjardinsassurancevie.com



La notice explicative contient des renseignements importants sur les caractéristiques du Régime Millénia III et les Fonds de placement garanti DSF. De plus, elle comprend des termes définis. Nous vous conseillons de lire ce document attentivement.

Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Millénia III et Fonds de placement garanti DSF sont des marques de commerce déposées de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins Assurances et son logo sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.